

► Informations générales

Cours

Titre	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte
Sigle	PSY7425Q
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=157868
Faculté / École / Département	Département de psychologie
Trimestre	Automne
Année	2019
Horaire et local	Jeu­di 9h-12h, Pavillon Marie-Victorin, local D-490-2
Mode de formation	Présence en classe
Déroulement du cours	Aucun préalable

Enseignant

Nom et titre	Natacha Paquette, Ph.D., Neuropsychologue (OPQ)
Coordonnées	natacha.paquette@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous et par courriel

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité	Alejandra Husser, candidate au doctorat en psychologie
Coordonnées	alejandra.husser@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous et par courriel

Description du cours

Description simple **Les grands syndromes neuropsychologiques, d'origine acquise ou développementale affectant l'adulte et la personne âgée**

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Familiariser l'étudiant avec les principaux syndromes neuropsychologiques de l'adulte et de la personne âgée, d'origine développementale ou acquise, leur étiologie et leur sémiologie afin d'être en mesure de les reconnaître en milieu clinique

Objectifs d'apprentissage

1. Reconnaître la présentation clinique des grands syndromes neuropsychologiques chez l'adulte
2. Se familiariser avec la prévalence, symptomatologie et l'étiologie des syndromes.
3. Savoir identifier les critères diagnostiques et le tableau neuropsychologique des syndromes abordés
4. Acquérir une compréhension des tableaux cliniques et neuropsychologiques permettant d'orienter la notion de diagnostic différentiel.
5. Pouvoir diriger une entrevue d'anamnèse initiale visant à approfondir les hypothèses diagnostiques.
6. Se familiariser avec les grandes et/ou dernières avancées en recherche sur le sujet.

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités / Évaluation	Lectures et travaux	Conférenciers
2019-09-05	Présentation du plan de cours Introduction aux syndromes neuropsychologiques	Cours magistral et discussion plénière	Cliquez ici pour entrer du texte.	Natacha Paquette Alejandra Husser
2019-09-12	Maladie de Parkinson et Chorée de Huntington	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière	Goldman et al., 2018 doi: 10.1038/s41531-018-0055-3 Paulsen et al., 2017 doi: 10.1016/B978-0-12-801893-4.00006-7	Shady Rahayel
2019-09-19	TDAH	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière		Magalie Loiselle
2019-09-25		Remise du travail écrit (35%)		
2019-09-26	Troubles affectifs	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)		Jean-Pierre Chartrand
2019-10-03	Démences atypiques	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)		Simona Brambati
2019-10-10	Accidents vasculaires cérébraux (AVC)	Présentation magistrale de conférenciers invités Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)	O'Brien et al., 2003 doi: 10.1016/S1474-4422(03)00305-3 Budson & Price, 2005 doi: 101056/NEJMra041071	Simon Charbonneau Yan Deschaintre
2019-10-17	Présentation de cas cliniques	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)		Nadia Gosselin
2019-10-24	Semaine de lecture			
2019-10-31	Trouble cognitif léger (TCL) et maladie d'Alzheimer	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière	Ballard et al., 2011 doi: 10.1016/S0140-6736(10)61349-9	Sylvie Belleville

		2-3 présentations orales (15%)	Barnes & Yaffe, 2011 doi:10.1016/S1474-4422(11)70072-2 Prince et al., 2013 doi:10.1016/j.jalz.2012.11.007 Wu et al., 2016 doi:10.1016/S1474-4422(15)00092-7	
2019-11-07	Épilepsie	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)	Wilson et al., 2015 doi: 10.1111/epi.12962 Baxendale et al., 2019 doi: 10.1684/epd.2019.1065	Olivier Boucher
2019-11-14	Traumatisme cranio-cérébral	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)		Hélène Audrit
2019-11-21	Schizophrénie et troubles psychiatriques	Présentation magistrale de conférenciers invités Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)		Stéphane Potvin Anne-Marie Daoust Julie Pelletier
2019-11-28	Sclérose en plaques	Présentation magistrale d'un conférencier invité Discussion plénière 2-3 présentations orales (15%)	Benedict et al., 2005 doi: 10.1016/j.jns.2004.12.009 Chiaravalloti & DeLuca, J., 2008 doi: 10.1016/S1474-4422(08)70259-X Defer, G., Brochet, B., & Pelletier, J. (2010). Neuropsychologie de la sclérose en plaques: Elsevier Masson. Sumowski & Leavitt, 2013 doi: 10.1177/1352458513498834	Alexandra Tremblay
2019-12-05	Retour sur le cours Préparation à l'examen Exercices sur des cas cliniques	Discussion plénière Mises en situation en groupe		Natacha Paquette Alejandra Husser

2019-12-12

Examen final écrit (50%)

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Travail écrit	<p>En début de session, chaque étudiant pigera un syndrome neuropsychologique parmi les conditions cliniques qui seront abordées en classe. L'étudiant devra alors élaborer et rédiger l'entrevue clinique qui permettra d'obtenir toutes les informations pertinentes associées à la condition ou au syndrome neuropsychologique de l'adulte ou de la personne âgée qu'il aura pigé. Ce travail a pour but d'amener l'étudiant à acquérir des connaissances sur la présentation clinique d'un syndrome ou d'une condition neuropsychologique, ainsi que de l'initier à la planification d'une entrevue d'anamnèse.</p> <p>La longueur maximale du travail sera de 600 à 800 mots. Mise en page minimale : police de caractère Times New Roman, 12 points, 1,5 interligne, marges de 2 cm</p>	2019-09-25	35%
Présentation orale	<p>Chaque étudiant sera appelé à présenter oralement son travail écrit (entrevue d'anamnèse). Présentation d'une durée de 5 à 7 minutes.</p> <p>L'étudiant devra présenter la structure de son entrevue ainsi que les éléments cliniques importants à aborder. La présentation mènera à une discussion de groupe avec l'ensemble de la classe et le conférencier invité, le cas échéant. L'étudiant sera responsable de susciter la discussion en apportant au besoin certains points (par exemple, en mettant l'emphase ou en posant des questions sur certaines sections de l'entrevue proposée ou en revenant sur certaines informations apportées lors de la conférence précédant sa présentation).</p>	Du 26 septembre au 28 novembre	15%
Examen final écrit	<p>Examen de synthèse portant sur l'ensemble des thèmes abordés lors des conférences et cours magistraux. Le format inclura des questions à développement court et long. La consultation de livres, notes de cours et appareils électroniques sera strictement interdite.</p>	2019-12-12	50%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen En cas d'absence à l'examen, une entente doit être prise directement avec le Département de Psychologie.

Dépôts des travaux Le travail pratique devra être déposé sur StudiUM
Selon la politique de retard de l'Université de Montréal : « À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction seront soumises à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100 ; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail. »

Matériel autorisé

Qualité de la langue La qualité du langage est telle que la présentation est formelle et professionnelle. Ainsi pour le travail écrit, les règles d'orthographe et de grammaire sont respectées, faute de quoi des points seront enlevés (jusqu'à 7%). De même, pour les présentations orales, les règles de grammaire et de syntaxe doivent être respectées, faute de quoi des points seront enlevés (jusqu'à 10%).

Seuil de réussite exigé

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	18 septembre 2019
Date limite d'abandon	18 septembre 2019 (sans frais) / 8 novembre 2019 (avec frais)
Fin du trimestre	2019-12-19
Évaluation de l'enseignement	À déterminer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Les étudiants désirant enregistrer une prestation d'enseignement doivent obtenir l'autorisation de l'enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet sur StudiUM (un lien vers ce formulaire vous sera fourni dès que disponible). L'autorisation d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement. L'enregistrement audio doit être effacé après écoute.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	L'utilisation des technologies pour la prise de note en classe est permise.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	<p>Lectures suggérées :</p> <p>Parsons, M.W., Hammeke, T.A. (2014). <i>Clinical Neuropsychology: A pocket Handbook for Assessment</i> (3rd Edition). American Psychology Association (APA).</p> <p>Botez-Marquard, T., Boller, F. (2005). <i>Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement</i> (3ème édition). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.</p> <p>Seron, X., Van der Linden, M. (2014). <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, Tome 1</i> (2ème édition). De doeck/Solal.</p>
------------------	---

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Équipement (matériel)

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Lors des examens : Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.